



## problème de régulation de dépôt d'espèces

Par **lola1988**, le **09/08/2019** à **11:43**

Bonjour

Notre association a fait un dépôt de 1500 euros et nous avons eu une régulation sur ce dépôt (200 euros).

Deux entités ont contrôlé le dépôt: deux personnes de l'équipe municipale qui nous louaient la salle puis le trésorier de l'asso ainsi que le président.

Le dépôt a été mis dans l'enveloppe spéciale banque fermée et déposée au guichet de la banque.

Notre dépôt a ensuite été débité de 200 € comme une régulation.

Qui sait ce que dit le droit à cet effet ?

La Banque n'a pas le monopole de la preuve.

Elle se couvre derrière la BRxxx mais celle-ci ne garantit pas la preuve.

Cordialement  
Association

Par **goofyto8**, le **09/08/2019** à **13:25**

bjr,

Je suppose que vous avez rempli un bordereau de dépôt d'espèces en y indiquant 1500 euros puis que la banque après avoir enregistré votre dépôt à 1500 euros (se basant sur votre bordereau) a ensuite rectifié le montant à 1300 euros, après recomptage des espèces par l'employé de la banque ?

Par **lola1988**, le **13/08/2019** à **16:19**

C'est exactement cela.